

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLEDER 26 février 2026

Date de convocation :18/02/2026

Date d'affichage :18/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents :20

Votants :26

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Noël EDERN, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux : Jean-Noël EDERN – Roger GUILLOU – Nadine PLUCHON –Eric LE DUFF – Marlène ILHEU — Rachel BOUTOUILLER -Delphine PRIGENT - Sébastien LE LEZ- Edwige VAN GAALEN - Sylviane LETTY –Jean-François SALAUN —Valérie QUERE - Laurent PHILIP – Régis QUERE – Laura MILIN - Aurélie RIOU – Charles de KERMENGUY –Gerda BOLTON DE BIE– Gwénaëlle ARGOUARCH — Philippe MONNIER

à l'exception de :Grégory HELLIO - Olivier LE BIHAN-Natalia DELACOURCELLE–Philippe BOREL- Marion CABIOCH - Jean-Paul JACQ- Ewen LE BORGNE

Procurations :

Marlène ILHEU pour Jean-Noël EDERN

Grégory HELLIO pour Eric LE DUFF

Olivier LE BIHAN pour Aurélie RIOU

Natalia DELACOURCELLE pour Roger GUILLOU

Philippe BOREL pour Nadine PLUCHON

Marion CABIOCH pour Edwige VAN GAALEN

Jean-Paul JACQ pour Jean-François SALAUN

Sébastien LE LEZ a été élu secrétaire de séance.

1-1 Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026 :

L'article L 2312-1 du CGCT dispose qu'un débat préalable appelé débat d'orientation budgétaire (DOB) doit avoir lieu en Conseil Municipal dans un délai de deux mois avant l'examen du Budget. Ce débat porte sur les orientations budgétaires de l'année à venir, en lien avec le contexte extérieur à la Commune, les éléments financiers provisoires de 2025, les perspectives en Section de Fonctionnement, en Section d'Investissement, l'évolution de la dette de la Commune.

Un document intitulé « DOB 2026 » relatant les éléments fondamentaux des finances communales a été remis aux Conseillers Municipaux qui ont pu l'étudier. La Commission des Finances s'est réunie le 12 février dernier et a pu analyser le document.

Roger GUILLOU, Adjoint aux Finances, présente le DOB 2026, pour la dernière fois de la Mandature. Il expose d'abord le contexte international toujours marqué par les conflits en Ukraine et au Moyen-



Orient qui génèrent des désordres économiques et financiers mondiales. Le contexte national reste sous contrainte budgétaire, avec une prévision d'augmentation de PIB DE 1,2%. La priorité reste la volonté de réduire les déficits publics.

Le DOB synthétise les principaux indicateurs de 2005 à 2023. On peut constater qu'après plusieurs années marquées par la création d'équipements importants pour la Commune (salle Kan ar Mor, restaurant scolaire et centre de loisirs, réaménagement de la rue de l'Armorique, Place d'Ashburton avec ses équipements sport et jeunesse) la capacité d'autofinancement diminue.

Les éléments financiers provisoires de 2025 sont définitifs : le résultat dégagé par la Section de Fonctionnement est de 246 403 €.

Les prévisions 2026 sont également synthétisées dans le DOB :

Il est prévu de maintenir les taux d'imposition locale. Le projet principal reste celui de l'aménagement de la rue de Plouescat et de l'hyper-centre, qui figurait déjà au BP 2025. Ce projet s'échelonne sur 2 exercices.

Un élément est à souligner : il s'agit du montant élevé des subventions notifiées à percevoir.

L'un des objectifs visés est d'entamer une diminution de l'endettement/hab, qui a atteint le point médiant de la strate La prévision d'emprunt d'équilibre est de 168 500 €.

Le DOB ne donne pas lieu à un vote.



Fait à CLEDER, le 02/03/2026
Pour extrait certifié conforme

Jean-Noël EDERN
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour de la Motte – dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication

